



Touche pas à mon poste !

(Redirigé depuis [Tpm](#))

[Sauter à la navigation](#)[Sauter à la recherche](#)



Cet article ou cette section contient des informations sur une [émission de télévision en cours de production](#).

Le texte est susceptible de contenir des informations spéculatives et son contenu peut être nettement modifié au fur et à mesure de l'avancement de la diffusion de l'émission et des informations disponibles s'y rapportant.

La dernière modification de cette page a été faite le 13 mars 2019 à 12:26.

Touche pas à mon poste !

(TPMP)



Logotype de l'émission depuis la saison 9.

Genre	Divertissement Talk-show
Périodicité	- du lundi au jeudi (<i>TPMP</i>) - le vendredi en access (<i>TPMP ouvert à tous</i>)
Création	Cyril Hanouna Sébastien Proyart (<i>TPMP ouvert à tous</i>) Jean-Jacques Amsellem Franck Broqua Lionel Chabert Nicolas Druet
Réalisation	Didier Fraisse Didier Froehly Michel Hassan Serge Khalfon Jérôme Revon

	Grégoire Saint Pierre Pauline Sampic
Développement	Rédacteurs en chef : Stéphanie Guedj (2013-2014) Florence Sebaoun Julien Lalande (2013-2016) Romain Ambro (2015-2016) Maxime Riou (2016-2017) Émilie Lopez (2016-2017) Sarah Alboulkheir (2017) Laura Cohen (2018) Pierre-Henri Fouchier (2018-)
Scénario	Auteurs Pierre-Antoine Damecour (2013-2016) Fabien Didier (2014-2016) Benjamin Ifrah (2014-2016) Maxime Dormeau (2016-2017) Cédric Cizaire (2016-2017, 2018-) Valentin Msika (2016-2017) Jean-Marc Nichanian (2017) Gaetan Serais (2017) Keusmy (2017-)
Présentation	Cyril Hanouna (TPMP) Benjamin Castaldi (TPMP ouvert à tous) Valérie Bénéïm (joker de Benjamin Castaldi)
Ancienne présentation	Julien Courbet (2014-2017) Enora Malagré (joker de Julien Courbet, 2014-2016)
Participants	Jean-Michel Maire (2010-) Christophe Carrière (2010-) Valérie Bénéïm (2012-) Gilles Verdez (2013-) Isabelle Morini-Bosc (2013-) Bernard Montiel (2014-) Caroline Ithurbide (2015-) Matthieu Delormeau (2015-) Benjamin Castaldi (2016-) Géraldine Maillet (2016-) Danielle Moreau (2017-) Maxime Guény (2017-) Kelly Vedovelli (2017-) Christine Kelly (2018-) Delphine Wespiser (2018-) Francesca Antonioti (2018-) Doc Gynéco (2019-)
Musique	Rinôçérôse , <i>Final Lap</i> ¹

Thème du générique	Rinôçérôse, <i>Final Lap</i>
Slogan	<i>La télé c'est que de la télé !</i>
Pays	 France
Langue	Français
Nombre de saisons	10 saisons sur France 4 , D8 et C8
Nombre d'émissions	1 216 (au 14 juin 2018)
Production	
Lieu de tournage	Canal Factory (depuis septembre 2016)
Durée	2 h (100 minutes environ, coupures publicitaires exclues)
Format d'image	16/9
Format audio	Stéréo
Production	Cyril Hanouna
Production exécutive	Aouicha Bati (2018-)
	Adrien Lemaître (2018-)
	Florie Harmant (2018-)
	Agatha Rouland (2017-2018)
	Fabien Delettres (2016-2017)
Production associée	Hugo Hudon (2016)
	Nourdine Slimani (2015-2016)
	Delphine De Groulard (2014-2015)
	Florence Sebaoun (2013-2014)
	H2O Divertissement (Access Prime-time)
Société de production	Studio Maboul (Access Prime-time, depuis 2017)
	H2O Jeux (Prime-time)
Société de production	H2O Productions (Banijay Group)
Diffusion	
Diffusion	 C8 (depuis la saison 8)
	 Plug RTL (depuis la saison 5)
	  Canal+ International (depuis la saison 9)
Ancienne diffusion	France 4 (saisons 1-3)
	D8 (saison 4)
	TV5 Monde (rediffusions France 4)
Lieu de première diffusion	La Plaine Saint-Denis
Date de première diffusion	1^{er} avril 2010 (sur France 4)
Statut	En cours de production
Public conseillé	Tout public (pour la quasi-totalité de l'émission)

Déconseillé aux moins de 10 ans/12 ans (pour certaines séquences ou chroniques)	
Site web	c8.fr/touche-pas-a-mon-poste [archive]
Chronologie	
 Morandini ! (sur Direct 8)	
modifier 	

Touche pas à mon poste ! (TPMP) est une [émission de télévision française diffusée en direct](#) sur [C8](#) (anciennement D8), produite par [H2O Productions](#) et consacrée à l'actualité de la [télévision](#) et des [médias](#). Elle est présentée entre 19 h 10 et 21 h (habituellement jusqu'à 21 h 15) par [Cyril Hanouna](#) du [lundi](#) au [jeudi](#) et le [vendredi](#) par [Benjamin Castaldi](#) (*TPMP ouvert à tous*). Le [vendredi](#), elle est précédée par *TPMP People* (en pré-access).

À l'origine diffusée sur [France 4](#) le [jeudi](#) en seconde partie de soirée, vers 22 h 40 (puis rediffusée les trois jours suivants), dès le [1^{er} avril 2010](#), l'émission est transférée à partir du [8 octobre 2012](#) sur D8 (devenue [C8](#) le 5 septembre 2016).



Sommaire

- [1Concept](#)
- [2Production](#)
 - [2.1Lieu de tournage](#)
 - [2.2Générique](#)
- [3Histoire](#)
 - [3.1Saison 1 à 3 sur France 4 \(2010-2012\)](#)
 - [3.2Saison 4 et arrivée sur D8 \(octobre 2012 - juin 2013\)](#)
 - [3.3Saison 5 \(septembre 2013-juin 2014\)](#)
 - [3.4Saison 6 \(septembre 2014-juin 2015\)](#)
 - [3.5Saison 7 \(septembre 2015-juin 2016\)](#)
 - [3.6Saison 8 \(septembre 2016-juin 2017\)](#)
 - [3.7Saison 9 \(septembre 2017-juin 2018\)](#)
 - [3.8Saison 10 \(à partir de septembre 2018\)](#)
- [4Succès populaire](#)
 - [4.1Audiences](#)
 - [4.2Recettes publicitaires](#)
- [5Impact](#)
 - [5.1Renouvellement contesté des codes du talk-show](#)
 - [5.2Analyse sociologique](#)
- [6Produits dérivés](#)
- [7Récompenses](#)
- [8Versions étrangères](#)
- [9Bibliographie](#)
- [10Notes et références](#)
 - [10.1Notes](#)
 - [10.2Références](#)
- [11Liens externes](#)

Concept

Le titre de l'émission est un jeu de mots avec le slogan de [SOS Racisme](#), « [Touche pas à mon pote](#) », [Cyril Hanouna](#), militant de cette association ayant obtenu l'autorisation de son président [Dominique Sopo](#) d'emprunter ce titre². Présentée par Cyril Hanouna avec une équipe de [chroniqueurs](#), l'émission propose de débattre sur les programmes télévisés et sur les polémiques suscitées par certaines émissions, entrecoupées d'extraits vidéos, et de rubriques d'humour. Dans les différentes rubriques que l'émission propose, de nombreux happenings sont prévus ou totalement improvisés, par l'animateur, les chroniqueurs ou les invités. Ceux-ci parlent de leur actualité et de la télévision qu'ils regardent.

Production

Lieu de tournage

Le plateau de l'émission a été déplacé à de multiples reprises^{3,4}, passant de La Plaine-Saint-Denis sur le plateau L4 aux Studios du Lendit de 2010 à 2011, sur le plateau 700 des Studios de la Montjoie en 2012, puis sur le Plateau B des Studios de Boulogne à Boulogne-Billancourt, pour finir à une autre adresse de cette même ville en 2013. De plus, il arrive parfois qu'un plateau éphémère soit construit à l'occasion d'un prime et notamment pour *Touche pas à mes directs !* fin 2013, *Touche pas à mon Thierry Ardisson !* en mars 2014 ou *Touche pas à mes jeux téléés !* le mois suivant. De 2013 à 2016 l'émission se déroulait sur le plateau 101 des studios de [C8](#) à [Boulogne-Billancourt](#). Dès la rentrée 2016, l'émission est toujours en direct depuis les studios de la [Canal Factory](#) (ex [Studios de Boulogne](#) de la [SFP](#)) sur [C8](#) (studio utilisé d'octobre à décembre 2012 au studio de [Boulogne-Billancourt](#) racheté par [Vivendi](#) / [Groupe Canal+](#) en septembre 2015 pour renommer les studios de la [Canal Factory](#)). L'émission a lieu sur le plateau A qui est utilisé principalement pour l'émission [Canal Football Club](#) de Canal + (les seuls différences sont la table, des écrans géants derrière l'animateur et les écrans formant un triangle en haut du plateau absent), ainsi que certaines émissions de C8 ([Il en pense quoi Camille ?](#) et [La Nouvelle Édition](#)). À partir de septembre 2017, l'émission change de plateau et de décor, elle a lieu sur le Plateau B des studios de la [Canal Factory](#) à [Boulogne-Billancourt](#).

Générique

Le morceau utilisé pour le [générique](#) de l'émission a été composé par le groupe [Rinôçérôse](#).

Histoire

Saison 1 à 3 sur France 4 (2010-2012)



[Cyril Hanouna](#) (ici, en 2014), producteur et animateur vedette de l'émission.

En [mars 2010](#), [Cyril Hanouna](#), pour honorer, avant l'été, une queue de contrat sur [France Télévisions](#), propose, en ultime recours, une émission pour [France 4](#) sur sa vraie passion, la télévision, et la baptise *Touche pas à mon poste*⁵. Il crée dans ce but la société « [H2O Productions](#) »⁶. Le [groupe Bolloré](#) en est actionnaire majoritaire avec 51 %, via la filiale [Havas](#), créée en [2009](#) par [Yannick Bolloré](#).

La première émission est diffusée sur [France 4](#) (chaîne numéro 14 de la [TNT française](#)) le [1^{er} avril 2010](#) à 22 h 40 en hebdomadaire. L'émission reste à l'antenne pendant trois saisons. La première d'[avril](#) à [juin 2010](#) ; la seconde de [septembre 2010](#) à [juin 2011](#) et la troisième et dernière sur le service public de [septembre 2011](#) à fin [mai 2012](#). Elle réunit alors comme chroniqueurs réguliers [Éric Dussart](#), [Élodie Gossuin](#), [Enora Malagré](#), [Thierry Moreau](#), [Christophe Carrière](#), François Viot, [Jean-Michel Maire](#), [Jean-Luc Lemoine](#), et [Justine Fraïoli](#).

Dès le [22 avril 2010](#), soit moins d'un mois après son lancement le [1^{er} avril 2010](#), TPMP fédère une moyenne de 276 000 personnes pour 2,2 % de part d'audience⁷. Le [10 juin 2010](#), il atteint les 281 000 téléspectateurs pour 2,3 % de part d'audience. Cyril Hanouna, entouré de ses chroniqueurs de l'époque, recevait alors [Michel Cymes](#)⁸. L'émission est l'une des émissions média les plus suivies⁹.

[Havas](#) cède ses parts de « [H2O Productions](#) » à [Cyril Hanouna](#), avant qu'il ne les vende en [juillet 2012](#) à [Bani Jay](#), l'entreprise du producteur [Stéphane Courbit](#)¹⁰. Tout en restant [producteur exécutif](#) de *Touche pas à mon poste !* dont il n'est pas simplement l'animateur. Cette transaction fait passer l'émission de [France Télévisions](#) à [Canal+](#) via [D8](#). La dernière émission inédite sur [France 4](#) est diffusée le [22 mai 2012](#).

Saison 4 et arrivée sur D8 (octobre 2012 - juin 2013)



[Thierry Moreau](#) et [Philippe Vandel](#), tous deux chroniqueurs dans la saison 4.

Lorsque [Ara Aprikian](#), directeur du pôle flux du [groupe Canal+](#), est chargé, en 2012, de rebâtir [D8](#), achetée par Canal+ à [Vincent Bolloré](#), il est intéressé par [Cyril Hanouna](#) qui réalise deux fois l'audience moyenne de France 4. Il signe un contrat de deux ans pour 20 millions sans clause d'audience. Le contrat de l'animateur étant mal verrouillé, il peut passer à la concurrence avec le titre de l'émission, le concept et les chroniqueurs⁵.

Le 8 [octobre 2012](#) l'émission est transférée sur la nouvelle chaîne [D8](#), lancée le 7 octobre, et devient quotidienne, diffusée du lundi au vendredi vers 18 h 45. En l'absence de Cyril Hanouna durant les saisons 4 et 5, notamment le vendredi, l'émission est animée par [Jean-Luc Lemoine](#) ou encore [Valérie Bénéïm](#). Lors de cette saison, Cyril Hanouna est également animateur pendant quelques semaines des *prime time* de la [Nouvelle Star](#) (se déroulant le mardi soir en direct et diffusés juste après). Ne pouvant pas être présent lors du direct de *TPMP*, plusieurs animateurs le remplacent successivement.

Si certains des chroniqueurs des précédentes saisons rejoignent Hanouna sur D8 comme [Thierry Moreau](#), [Jean-Michel Maire](#), [Enora Malagré](#), et [Christophe Carrière](#), d'autres chroniqueurs comme [Éric Dussart](#) choisissent de quitter l'émission. De plus, de nouveaux chroniqueurs : [Gérard Louvin](#), [Valérie Bénéïm](#), [Alexia Laroche-Joubert](#), [Philippe Vandel](#), [Élise Chassaing](#) et François Ouisse, renforcent l'équipe. Le 20 mai 2013, [Isabelle Morini-Bosc](#), journaliste médias à [RTL](#) rejoint le groupe des chroniqueurs.

L'émission propose une nouvelle formule avec, entre autres, de nouvelles rubriques animées par [Camille Combal](#) transfuge de W9 (*Le 19.55* et *Le Poste de surveillance*). Camille montre des images drôles de la télé ou du net, agrémentées de rubriques, [Bertrand Chameroy](#) ancien chroniqueur de [Jean-Marc Morandini](#), fait une rubrique humoristique sur l'actualité, [Jean-Luc Lemoine](#) avec *Les questions en 4/3* montre ce qui se passe sur le plateau de l'émission hors antenne, ce qui donne des débats loufoques, méchants et/ou osés entre les chroniqueurs, s'ajoute les divertissements de [Cartman](#).

Parrainée par [Gad Elmaleh](#) premier invité de la nouvelle formule, l'émission a accueilli, à partir de [novembre 2012](#), plusieurs personnalités internationales dont [Jermaine Jackson](#)¹¹, [Cher](#)¹² ou [Conchita Wurst](#)¹³.

L'émission accueille aussi un invité politique en la personne de [Jean-Luc Mélenchon](#)¹⁴. Suivront au cours des saisons [Najat Vallaud-Belkacem](#) pour une opération en faveur du droit des femmes¹⁵, [Jack Lang](#)¹⁶ pour la [Techno Parade](#) et [David Douillet](#) pour l'[opération pièces jaunes](#)¹⁷.

Lors de cette saison Cyril Hanouna fait face à une accusation de Jean-Marc Morandini d'avoir annoncé dans *Touche pas à mon poste !* la déprogrammation de son émission [Vous êtes en direct](#) programmée à la même heure¹⁸. L'équipe de *Touche pas à mon poste !* choisit de répondre avec autodérision¹⁹.

Cyril Hanouna annonce fin [2012](#) dans l'émission que ni [M6](#) ni [TF1](#) ne veulent autoriser leurs animateurs à venir dans l'émission^{20,21}. Le [22 mai 2013](#), le [groupe TF1](#) autorise à faire inviter ses animateurs (et réciproquement) dans l'émission à la suite de « l'armistice » signé par TF1 et le groupe [Canal+](#)²². Finalement, deux invités de [TF1](#) se succèdent dans l'émission, Benjamin Castaldi et [Louis Bodin](#).

En audience, le [18 mars 2013](#), l'émission atteint pour la première fois le niveau significatif du million en rassemblant 1,1 million de téléspectateurs pour 5,1 % de part d'audience²³. Depuis le [20 mai 2013](#), l'émission réalise régulièrement le million de téléspectateurs. Le [6 juin 2013](#), l'émission atteint en hebdomadaire les 646 000 téléspectateurs, audience qu'elle dépasse la semaine suivante avec 670 000 téléspectateurs et 6,2 % de PDM²⁴.

Saison 5 (septembre 2013-juin 2014)



Le journaliste [Gilles Verdez](#) intègre l'équipe lors de la saison 5.

En [2013](#), de nouveaux [chroniqueurs](#) rejoignent l'équipe, [Annie Lemoine](#), [Jérémy Ferrari](#) pour une rubrique humoristique, [Gilles Verdez](#) ou encore [Tefa](#). L'émission est diffusée à 18 h 30 en quotidienne.

Depuis le [2 septembre 2013](#), l'émission est diffusée en [Belgique](#) sur la chaîne [Plug RTL](#)^{25,26} en léger différé.

En [octobre 2013](#), Gérard Louvin est temporairement mis à pied de l'émission après avoir giflé l'assistant-réalisateur lors du tournage du prime *Touche pas à mes parodies !*. Il est venu sur le plateau en tant qu'invité le lundi suivant pour s'excuser²⁷.

L'équipe des chroniqueurs est connue pour ses critiques parfois virulentes sur les sujets abordés. Cela donne lieu à des moments de tensions tantôt entre les chroniqueurs et les invités, tantôt entre les chroniqueurs eux-mêmes et également par le biais des médias interposés ou des réseaux sociaux.

On peut notamment citer plusieurs piques envoyés entre [Cyril Hanouna](#) et [Jean-Marc Morandini](#)²⁸ désormais réconciliés²⁹, [Enora Malagré](#) et [Christophe Dechavanne](#)³⁰, Cyril Hanouna et [Arthur](#)³¹, qui se réconcilient lors d'une émission en direct³².

La [téléréalité](#) est l'une des cibles régulières des chroniqueurs. *Touche pas à mon poste !* n'en invite pas moins des personnalités issues de ce genre télévisuel, comme [Nabilla Benattia](#) ([Les Anges de la télé réalité](#)) ou Moundir ([Koh-Lanta](#)), avec parfois pour résultat des heurts à l'antenne entre chroniqueurs et invités. Moundir, s'en prend publiquement à certains chroniqueurs de *Touche pas à mon poste !*, les accusant d'insulter des candidats de télé-réalité³³.

L'émission du [11 novembre 2013](#) atteint en moyenne 1 358 000 téléspectateurs soit 5,8 % de PDM. C'est le record de l'année en termes de téléspectateurs, mais pas en termes de PDA. Le record de l'émission en termes de PDA a été réalisé par l'émission du [27 juin 2014](#) avec 7,2 % de PDM, soit 1,06 million de téléspectateurs³⁴. Le prime *Touche pas à mon poste ! refait l'année !* atteint les 1 573 000 téléspectateurs soit 8,6 % de PDM et jusqu'à 2 089 000 téléspectateurs à 23 h 46³⁵.

Saison 6 (septembre 2014-juin 2015)



La saison 6 est marquée par l'arrivée controversée de [Nabilla Benattia](#).

Les horaires de diffusion commencent à 18 h 40 puis 18 h 45^{N1} en quotidienne.

Lors des saisons 6 et 7, l'émission du vendredi est présentée par [Julien Courbet](#), parfois remplacé par [Enora Malagré](#). Pendant l'été, une formule différente est proposée « *Touche pas à mon poste ! Même l'été !* » qui rediffuse des extraits des émissions de l'année écoulée. Cette émission est animée par les chroniqueurs eux-mêmes, et notamment : [Valérie Bénéïm](#), Enora Malagré, Jean-Luc Lemoine, Justine Fraïoli, [Thierry Moreau](#), Julien Courbet ou encore [Bertrand Chamero](#)y.

[Nabilla Benattia](#) intègre l'équipe de chroniqueurs à l'automne [2014](#) pour une période d'essai de 3 mois³⁶. Cette décision divise profondément les fans de l'émission sur les réseaux sociaux³⁷. De plus, certains invités comme [Omar Sy](#), refusent de venir sur le même plateau que la jeune femme³⁸. Dans la nuit du [6 novembre 2014](#), Nabilla Benattia, soupçonnée d'avoir poignardé son compagnon, est placée en garde à vue³⁹, le lendemain, au lieu de rediffuser l'émission de la veille, où Nabilla était présente, la chaîne [D8](#) rediffuse une émission où n'apparaît pas Nabilla⁴⁰. La chaîne censure aussi les interventions de Nabilla lors des différents best-of⁴¹. D'autres nouveaux chroniqueurs font aussi leur entrée dans l'émission : [Julien Courbet](#), animateur et producteur de télévision et de radio, les actrices [Nadège Beausson-Diagne](#), [Gyselle Soares](#), l'acteur [Issa Doumbia](#), [Caroline Ithurbide](#), [Miguel Derennes](#), [Emmanuel Maubert](#) et [Bernard Montiel](#), tandis que l'imitateur [Marc-Antoine Le Bret](#) tient une rubrique humoristique.

À l'international, le programme est proposé par [Banijay](#) sous le titre *It's Only T.V.* (« Ce n'est que de la télé »), faisant écho au slogan qui clôt chaque émission. Début [2015](#), la chaîne [libanaise Murr Television](#) a acquis les droits d'adaptation du programme⁴². Le premier numéro de cette adaptation, baptisée *Menna w Jerr* et animée par Pierre Rabbat, a été diffusé le [31 décembre 2015](#)^{43,44}.

Pour son retour le [1^{er} septembre 2014](#), l'émission réunit 1,1 million de téléspectateurs, pour terminer le vendredi [5 septembre 2014](#) à 710 000 téléspectateurs. Durant le mois d'octobre l'émission atteint une moyenne de 1 225 600 téléspectateurs et 5,7% de PDM pour la semaine du [27 octobre 2014](#) au [31 octobre 2014](#)⁴⁵. Le record de la saison en nombre de téléspectateurs est atteint lors de « L'affaire Nabilla », le mercredi [12 novembre 2014](#) avec 1 750 000 téléspectateurs et 7,6 % de PDM⁴⁶. Depuis ce record l'émission attire régulièrement 1 400 000 téléspectateurs⁴⁷.

Saison 7 (septembre 2015-juin 2016)

La diffusion de la saison 7 commence le 31 août 2015 18 h 55 puis 19 h 5^{N2} en quotidienne.

La saison intègre comme à son habitude, de nouveaux chroniqueurs, [Matthieu Delorme](#) transfuge d'NRJ 12, les journalistes [Estelle Denis](#), [Erika Moulet](#), et Émilie Lopez, la bloggeuse [Shera Kerienski](#), la saison marque aussi le retour d'[Éric Dussart](#).

Le 18 septembre [Justin Bieber](#) participe à une séquence où il est interviewé par Cyril Hanouna⁴⁸. Le [28 janvier 2016](#), *Touche pas à mon poste !* établit son record d'audience avec 1,94 million de téléspectateurs⁴⁹.

La saison est marquée par la prise de contrôle par [Vincent Bolloré](#) devenu actionnaire majoritaire, du [Groupe Canal+](#) dont dépend la chaîne D8. [Bertrand Chameroy](#) traite avec humour de l'événement dans deux de ses rubriques où il fait allusion au sort réservé aux [Guignols](#) de Canal+, menacés alors de suppression d'antenne, et au futur changement de nom des trois chaînes du groupe D8, D17 et I-Télé en C8, C-Star et C-News. Les sketches ne plaisent pas à Bolloré, qui exige que son nom ne soit plus cité dans l'émission⁵⁰. Les incidents sont perçus comme des tentatives de censure, notamment par le fait qu'un des sketches de Chameroy aurait été déprogrammé, ce à quoi Hanouna assure qu'il n'y aura jamais de censure dans l'émission⁵¹.

[Bruno Donnet](#), chroniqueur de l'émission *Instant M* sur [France Inter](#), pointe les plaisanteries dont Cyril Hanouna se livre régulièrement sur ses chroniqueurs, vues comme des séances d'humiliation publique, en particulier sur [Matthieu Delorme](#)⁵². Cyril Hanouna et ses chroniqueurs, Matthieu Delorme compris, démentent qu'il s'agisse d'humiliations, mais juste de l'humour et de l'autodérision. Toutefois le [CSA](#) met en garde Cyril Hanouna contre ces dérapages^{53,54}.

Une enquête publiée par le magazine [Society](#) révèle les coulisses de l'émission et s'appuie sur des témoignages de chroniqueurs anonymisés. Il y est décrit une ambiance détestable hors-plateau mais aussi des abus de pouvoirs de la part de Cyril Hanouna, considéré comme ingérable et violent⁵⁵. À la suite de la parution de l'article, le départ de Bertrand Chameroy, est interprété comme un renvoi par Hanouna, pour avoir été à l'origine de ces révélations, en l'obligeant à démissionner en direct. Ce que l'animateur dément⁵⁶.

Le [19 avril 2016](#), Cyril Hanouna envoie [Gilles Verdez](#) déguisé en livreur, importuner le rappeur [JoeyStarr](#) alors en coulisses avant l'émission *La Nouvelle Star*, à laquelle il participe en tant que membre du jury. Gilles Verdez reçoit une gifle de la part de JoeyStarr, diffusée en direct⁵⁷. Cyril Hanouna en réaction, prend la décision de garder l'antenne tant que le rappeur n'aura pas produit d'excuses publiques⁵⁷. Lors du prime du télé-crochet JoeyStarr prend la parole, mais refuse de s'excuser⁵⁸. En guise de riposte, l'animateur menace d'annuler son émission du lendemain pour faire pression sur le chanteur⁵⁸. Tenu par contrat, par la direction de [D8](#), de faire l'émission du lendemain, Hanouna fait acte de présence, mais les chroniqueurs solidaires de Gilles Verdez sont remplacés par des membres du public.

Le [CSA](#), face à l'ampleur prise par l'affaire, publie le [9 mai 2016](#) une mise en garde contre D8, signalant qu'« il regrette que cette provocation ait été diffusée en direct et que l'animateur, instigateur réel de celle-ci, ait pu faire part de son envie de représailles, dans une émission qui est notamment suivie par un public jeune, tout en faisant mine de ne pas rendre l'antenne »⁵⁹, et ajoutant que « même en prenant en compte le ton prétendument humoristique adopté pour la séquence, le Conseil, qui a été conduit à intervenir pour la quatrième fois en moins d'une année concernant cette émission, exprime par une mise en garde sa vive préoccupation du fait de la récurrence de débordements »⁵⁹.

Le [29 février 2016](#), *Touche pas à mon poste !* reçoit [Bénabar](#) et [Pascal Demolon](#), et atteint son record historique en étant suivie par 1,975 million de téléspectateurs, soit 8,1 % du public⁶⁰. Depuis l'annonce du départ de [Bertrand Chameroy](#) en [mars 2016](#) et avec les nombreuses affaires mêlant [Cyril Hanouna](#) à d'autres personnalités du [PAF](#), l'audience de l'émission commence à s'effriter, pour atteindre à son plus bas de l'année, le [5 avril 2016](#) avec 1 380 000 téléspectateurs, soit 6,6 % du public⁶¹. Le [12 avril 2016](#), *Touche pas à mon poste !* avec [Vincent Lagaf](#) comme invité est suivie par 1 290 000 téléspectateurs, soit 6,1 % du

public. Il s'agit de la plus faible audience du programme cette saison hors vendredis depuis octobre.

Saison 8 (septembre 2016-juin 2017)



[Géraldine Maillet](#) intègre l'équipe des chroniqueurs dans la saison 8.

La saison 8 de *Touche pas à mon poste !* débute le [5 septembre 2016](#). L'émission est diffusée sur [C8](#) du lundi au vendredi toujours en direct à partir de 19 h 10 pour se terminer aux alentours de 21 h 00. Cette nouvelle saison marque le retour à la présentation de l'émission du vendredi de Cyril Hanouna car les audiences étaient insuffisantes quand celle-ci était animée par [Julien Courbet](#). Cette rentrée marque aussi la présence d'une concurrence directe avec l'arrivée de [Yann Barthès](#) et *Quotidien* sur TMC sur le même créneau horaire et visant la même part d'audiences que *TPMP*. Le [8 mars 2017](#), c'est exceptionnellement [Évelyne Thomas](#) qui présente l'émission pour la journée internationale des droits des femmes et aussi avec un défi lancé de Cyril Hanouna.

L'émission est enregistrée depuis le Plateau A des nouveaux studios de la Canal Factory (anciennement studios de Boulogne). et partage son plateau avec [Il en pense quoi Camille ?](#). La saison commence en deux parties *TPMP, le débrief* (puis *le before*) à 19 h 10 puis *Touche pas à mon poste !* à partir de 19 h 40. Une troisième partie *TPMP ça continue* apparaît en fin d'année 2016, aux alentours de 20 h 45. De nombreux ajustements ont lieu au fur et à mesure des saisons, afin de communiquer sur la partie qui réalise le plus d'audience. A partir de janvier 2017, la nouvelle formule modifie les trois parties de l'émission qui deviennent respectivement *TPMP, le jeu* (parfois *le conseil de classe*) puis *TPMP, c'est que de la télé !* et enfin *TPMP, c'est que du kiff* ou *TPMP La Grande régalade* où Cyril Hanouna réalise le souhait d'un téléspectateur. Quelques mois plus tard la formule sera simplifiée autour de deux grandes parties *TPMP, c'est que du kiff* à 19 h 10 et *TPMP, c'est que de la télé* à partir de 19 h 50 dont le démarrage sera progressivement décalé vers 20 h 10.

L'émission comprend alors plusieurs chroniques : *Ce qu'il ne fallait pas louper*, *L'image du jour*, *Coup de cœur / Coup de gueule*, et *Vu / pas vu*.

La saison est marquée par l'intégration dans l'équipe des chroniqueurs des deux animateurs [Sébastien Cauet](#) et [Benjamin Castaldi](#), ainsi que de [Capucine Anav](#) issue de la télé-réalité. S'ajoutent [Géraldine Maillet](#), [Guillaume Pley](#) et Damien Canivez, [Agathe Auproux](#) Maxime Guény et [Danielle Moreau](#) sont invités comme experts média. [Catherine Laborde](#), ancienne présentatrice météo de [TF1](#) fait quelques apparitions à partir de mars à juin 2017. La fin de la saison est marquée par le départ de deux chroniqueurs historiques de *TPMP*, [Thierry Moreau](#) qui annonce son départ de l'émission en direct⁶² et [Énora Malagré](#).

Le 5 septembre 2016, l'émission atteint sa meilleure audience de début de saison en réunissant 1,72 million de téléspectateurs. Le 2 janvier 2017, après deux semaines d'absence pour les fêtes de fin d'année, l'émission fait son retour avec une audience de 1,8 million de téléspectateurs.

En [novembre 2016](#), [Bruno Beschizza](#) maire LR d'Aulnay-sous-Bois est intervenu dans l'émission pour répondre à Matthieu Delorme qui l'avait insulté suite à sa décision d'interdire des affiches de prévention contre le SIDA car des habitants avaient été choqués par l'évocation de rapports sexuels gays⁶³.

Le [23 novembre 2016](#), le Conseil supérieur de l'audiovisuel publie un communiqué signalant que « suite à de très nombreuses plaintes », il engageait une procédure de sanction contre l'émission auprès du rapporteur indépendant chargé de l'instruction des affaires. Cette procédure fait suite, outre les mises en gardes répétées, à plusieurs nouvelles séquences jugées dégradantes pour la personne humaine, comme des attouchements sexuels réalisés sur une jeune femme par le chroniqueur Jean-Michel Maire, encouragé par Cyril Hanouna, alors que celle-ci s'y opposait explicitement⁶⁴.

Le 27 avril 2017, la 1000^e émission de TPMP est diffusée⁶⁵. Au cours de cette émission Cyril Hanouna se rend devant le siège de TF1 en plein direct et interpelle [Emmanuel Macron](#) alors candidat à la [présidentielle](#). L'animateur souhaite une bonne chance à l'homme politique qui lui souhaite en retour un joyeux anniversaire⁶⁶.

Lors du prime du 18 mai 2017, au lendemain de la [journée internationale de lutte contre l'homophobie](#), Cyril Hanouna après avoir mis en ligne une fausse annonce sur un site de rencontre destiné aux homosexuels, piège une personne en se faisant passer de manière caricaturale et moqueuse pour un bisexuel, les paroles de son interlocuteur sont rendues audibles en direct via un haut-parleur⁶⁷. Cette séquence déclenche la colère de nombreux internautes, notamment sur [Twitter](#), d'associations de lutte contre l'homophobie et de journalistes qui jugent l'acte humiliant et dégradant et appellent le [CSA](#) à prendre des mesures disciplinaires^{68,69}. L'affaire fait également réagir la presse internationale, qui considère également le sketch comme humiliant⁷⁰. L'[Association des journalistes LGBT](#) qualifie Cyril Hanouna de « multirécidiviste », et obsédé par l'homosexualité. Pour le seul mois de novembre 2016, l'association comptabilise 42 allusions au sujet par Hanouna et son équipe^{67,71,72}.

Cyril Hanouna a réagi à ces accusations en affirmant qu'« il n'y aura jamais aucune séquence homophobe dans mes émissions ! Bien au contraire. Je suis le plus fervent défenseur [du Refuge](#), dont j'ai défendu la cause depuis le début de la semaine, et encore dans l'émission, pour la semaine contre l'homophobie à l'école. » Ne souhaitant pas « entrer dans ces polémiques », Cyril Hanouna dément ainsi avoir voulu heurter qui que ce soit sur le plateau de son émission⁷³. Cependant le Refuge se désolidarise de l'animateur en condamnant fermement le programme qui «tend dangereusement à conforter toute position homophobe»⁷⁴. Hanouna porte plainte contre le Refuge, après des accusations proférées par l'association contre lui⁷⁵.

Cette polémique incite certains annonceurs à retirer leurs publicités dans l'émission afin de ne pas cautionner « ce type de dérapage⁷⁶ ». À la suite de la polémique, la régie de [Canal+](#) décide de suspendre la publicité et une lettre d'excuses⁷⁷ est écrite par [Cyril Hanouna](#). Francine Mayer, présidente de [la régie publicitaire de Canal+](#), annonce : « J'ai pris la décision d'interrompre pour un temps la totalité des écrans publicitaires en contexte afin de préserver les marques et l'ensemble de nos annonceurs. »^{78,79}. Sans publicités, chaque jour c'est 150 000 euros de moins pour C8⁸⁰, soit 80 % des ressources publicitaires pour C8 dans une journée⁸¹.

Saison 9 (septembre 2017-juin 2018)

Depuis que l'émission est passée en quotidienne, les horaires de TPMP n'ont cessées d'être repoussées jusqu'à se stabiliser à un démarrage à 19 h 10 depuis 2017 et à une fin aux alentours de 21 h 10 depuis 2016. Cependant les primes ont toujours un démarrage variable allant de 20 h 45 à 21 h 15 selon les émissions. La saison commence à 19 h 10 du lundi au vendredi (*Sauf les semaines 38 à 45 et la semaine 47 : du lundi au jeudi, pour laisser place à l'émission [Family Battle](#) diffusé le vendredi.*)

Animée par [Cyril Hanouna](#) du lundi au vendredi mais le vendredi c'est souvent [Benjamin Castaldi](#) qui anime, surtout le lendemain de [Prime-Time](#). Il maintient les horaires de la saison 8.

Une seule modification en cours de saison, le retour de *TPMP, le before* à 19 h 10 avant *TPMP, première partie* à 19 h 35 et *Touche pas à mon poste !* à 20 h 10. À partir de cette saison, il existe parfois une quatrième et dernière partie diffusée les soirs de matchs de football notamment pour communiquer sur les audiences de la partie principale de l'émission⁸².

L'équipe de chroniqueurs est renouvelée avec [Dominique Farrugia](#), [Pierre Ménès](#), [Rachid Arhab](#) et [Christine Kelly](#) anciens membres du CSA, [Rokhaya Diallo](#), [Booder](#) et [Titoff](#), tandis que Kelly Vedovelli rejoint l'émission en tant que [DJette](#). Le YouTubeur [Greg Guillotin](#) propose *La Cam' Cach*, une caméra cachée diffusée en magnéto. La fin de la saison marque aussi le départ de [Camille Combal](#) qui choisit d'aller sur TF1, et de [Julien Courbet](#) qui rejoint M6.

Lors de cette saison, Cyril Hanouna instaure un live musical en ouverture de l'émission, où il accueille plusieurs artistes internationaux, dont le rappeur des [Fugees Wyclef Jean](#), la chanteuse finlandaise [Alma](#), la chanteuse espagnole [Soy Luna](#), la chanteuse italienne [Laura Pausini](#) ou le groupe américain [3T](#). Le boxeur [Mike Tyson](#) demandant généralement une forte somme pour participer à une émission, Cyril Hanouna révèle que le boxeur est venu gratuitement dans *TPMP*. Cependant, l'émission devait diffuser trois épisodes de *Milan in Paris*, des mini-reportages de la jeune fille de Mike Tyson s'essayant au tennis en France à l'occasion de Roland-Garros. L'émission a eu deux membres du gouvernement comme invités politiques, la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes [Marlène Schiappa](#) et le porte-parole du gouvernement [Christophe Castaner](#).

Saison 10 (à partir de septembre 2018)

L'émission est animée par [Cyril Hanouna](#) du lundi au jeudi en avant-soirée, à partir de 19 h 10. La programmation du vendredi connaîtra différents ajustements : ainsi, dès le 21 septembre, [Matthieu Delormeau](#) anime une émission hebdomadaire spéciale célébrités baptisée *TPMP People*, diffusée d'abord en access prime-time à partir de 19 h 10, tandis que la case du vendredi en *prime time* est occupée par [Jean-Luc Lemoine](#), qui présente *TPMP refait la semaine*, suivie en seconde partie de soirée par un nouveau talk-show animé par Cyril Hanouna intitulé *Balance ton post !* Toutefois, dès le 9 novembre 2018, *TPMP People* est déplacé en pré-access (à la place de *C'est que de la télé !*), tandis que [Benjamin Castaldi](#), le joker de Cyril Hanouna à la présentation de *TPMP* en cas d'absence, présente depuis cette date *TPMP ouvert à tous* le vendredi en access. En outre, *TPMP refait la semaine* est finalement supprimée en décembre 2018, pour être remplacée par différentes émissions événementielles en *prime time* toujours produites par Cyril Hanouna (*TPMP fait son bêtisier !*, *La Magie selon Guény*, etc.).

Cette saison est marquée par le retour de [Bertrand Chamero](#)y pour une rubrique météo humoristique, ainsi que celui de [Nabilla Benattia](#). Hanouna réunit aussi de nouveaux chroniqueurs dont [Delphine Wespiser](#), ancienne miss France, [Jean-Pierre Descombes](#), ancien animateur des *Jeux de 20 heures*, [Benoît Dubois](#), issu du *Mad Mag*, et [Adrien Lemaître](#) avec comme rubrique *Lemaître du Poste* destinée à remplacer celle de [Camille Combal](#), parti sur TF1. Les séquences et chroniques de la saison sont : *Tu l'as vu*, *Le/Les invité(s) Sur le Grill*, *Le sondage du Poste*, *La BaBattle* et *Loge Story* (arrêtée au bout de quelques émissions). Peu après les débuts de la saison, faute d'audiences satisfaisantes, Cyril Hanouna met fin à la chronique de Bertrand Chameroy qui quitte *TPMP*⁸³. Plus tard, Adrien Lemaître est remplacé par Cédric Cizaire, avec la rubrique CSA (*Cizaire scanne l'actu*)⁸⁴.

La saison démarre par une violente polémique opposant à nouveau Hanouna à TF1, la chaîne interdisant à l'ancien chroniqueur de *TPMP* [Camille Combal](#) de venir sur le talk-show faire la promotion de *Danse avec les stars*, émission dont il est le nouveau présentateur. Furieux de cette décision, Cyril Hanouna réagit violemment en insultant en direct les dirigeants de TF1 [Xavier Gandon](#) et [Ara Aprikian](#), qui ne sont autre que les anciens dirigeants de C8 (auparavant D8). En réaction à ces injures (« abrutis », « connards »), la première chaîne décide de saisir le CSA⁸⁵. Hanouna, dans l'émission suivante, admet avoir, selon ses mots, « pété un câble », mais refuse de s'excuser, tandis que C8, se désolidarisant de son animateur vedette, envoie un tweet à TF1 « Sur C8, les dirigeants de TF1 ont tout notre respect »^{86,87} et supprime la séquence litigieuse lors des rediffusions et du replay en ligne de l'émission⁸⁸.

Dans l'émission du jeudi 25 octobre, le *Quart d'heure sans filtre* a suscité de nombreuses réactions indignées de téléspectateurs. Le débat prolongeait un sondage lancé par Fun Radio

deux jours avant sur la question : « Charlotte ne supporte pas que son mec lui fasse l'amour la nuit quand elle dort. Vous trouvez cela normal ? » Les intervenants, dont la réalisatrice Géraldine Maillet, l'ancienne Miss France Delphine Wespiser et Matthieu Delormeau, ont multiplié les déclarations selon lesquelles ce type d'acte n'était pas un [viol](#). Le CSA a reçu plus de 650 signalements de téléspectateurs indignés dénonçant un débat partial et relevant selon eux de la [culture du viol](#). Les trois intervenants cités plus haut ont présenté leurs excuses sur Twitter^{89,90}.

Une autre polémique a eu lieu, toujours en lien avec TF1 : la chaîne a décidé de saisir le CSA après la diffusion de photos dénudées de [Karine Ferri](#) datant de 2004 dans l'émission du 31 octobre 2018, l'animatrice ayant par ailleurs décidé d'attaquer en justice Cyril Hanouna ⁹¹.

Quelques mois plus tard, une plaisanterie sur le viol racontée à l'antenne par [Jean-Marie Bigard](#), invité de l'émission du 11 février 2019, fait l'objet de plus de 1500 signalements de téléspectateurs auprès du CSA⁹².

Cette saison est marquée par plusieurs interventions des gilets jaunes en direct sur le plateau de l'émission. Ces interventions font suite à une interpellation de Cyril Hanouna, devant les studios de l'émission, par une trentaine de gilets jaunes le 19 novembre 2019. Cyril Hanouna s'engage à leur donner la parole en direct. Dès le jour suivant une première délégation de gilets jaune est invitée à débattre, et à présenter leur revendications. Face aux critiques lui reprochant l'absence de débat contradictoire lors de la première émission, Cyril Hanouna se propose alors comme médiateur entre le mouvement et des représentants politiques invités eux aussi dans TPMP dans les émissions suivantes, parmi eux [Marlène Schiappa](#), [Mounir Mahjoubi](#), [Adrien Quatennens](#) ou [Nicolas Dupont-Aignan](#)⁹³.

Succès populaire

Audiences

Tableau des records d'audiences						
Chaîne	Présentation	Saison	Date	Audience moyenne		Références
				Nombre de téléspectateurs	PD M	
D8	Cyril Hanouna	4	Jeudi 13 juin 2013 (hebdo)	670 000	6,2 %	²⁴
		7	Lundi 29 février 2016	1 975 000	8,1 %	⁹⁴
			Jeudi 21 avril 2016	2 032 000	9,7 %	⁹⁵
	Julien Courbet		Vendredi 29 janvier 2016 (émission du ven.)	1 234 000	5,7 %	⁹⁶

			Mardi <u>28 juin 2016</u> (émission de l'été)	1 302 000	6,5 %	97
<u>C8</u>	<u>Cyril Hanouna</u>	8	Lundi <u>2 janvier 2017</u>	1 820 000	7,1 %	98
			Mardi <u>7 février 2017</u> (TPMP : c'est que du kiff !)	2 014 000	7,8 %	99
		9	Lundi 2 avril 2018 (TPMP ! : Première Partie)	1 200 000	5,3%	
			Lundi 2 avril 2018	1 506 000	5,8%	
	<u>Benjamin Castaldi</u>		Vendredi 13 avril 2018 (TPMP ! "Ouvert à Tous")	744 000	4%	

Légende :

- Les plus haut chiffres d'audience en [hebdomadaire](#) à 22 h 45
- Les plus hauts chiffres d'audience en [access prime-time](#)
- Les plus haut chiffres d'audience en [prime-time](#)
- Les plus haut chiffres d'audience le [vendredi](#)
- Les plus haut chiffres d'audience avec [Julien Courbet](#) lors des émissions d'été 2016

Recettes publicitaires

D'après Philippe Nouchi de Publicis Média, la quotidienne de *Touche pas à mon poste !* rapporte en 2016 « au minimum 135 000 euros nets par jour en recettes publicitaires. En comptant les rediffusions et les primes, *Touche pas à mon poste !* doit générer 40 millions d'euros par an, soit un gros tiers des recettes de la chaîne »^{[100](#)}.

Impact

Renouvellement contesté des codes du talk-show

Pour Jean-Maxence Granier, spécialiste des médias, le succès d'audience de *Touche pas à mon poste !* signe la réussite de la « stratégie multi-chaînes » du [groupe Canal+](#). Celui-ci s'est établi « dans une sorte de concurrence interne avec *Le Grand Journal* », dont la formule s'est ainsi vue « fragilisée ». Si *le Grand Journal* incarne le « temple du branché » et une « proposition à la fois parodique et institutionnelle », *Touche pas à mon poste !* s'y oppose par « le compagnonnage débondé, l'humour à tout prix et les discussions à la bonne franquette sur ce qui marche ou pas dans le poste ». Lors de la toute première émission sur France 4, [Cyril Hanouna](#) a annoncé le ton « On en a marre des émissions média sérieuses, on veut s'amuser », alliant ainsi divertissement en humour à l'actualité télé, contrastant avec les émissions médias habituelles plus sérieuses telles que *Médias, le Mag*, *Votre Télé* ou *Telle est ma télé*. Cette émission s'inscrit également dans une nouvelle vague de [talk-shows](#) à la radio et à la télévision, dont elle renouvelle le genre, en particulier dans le secteur des émissions de [critique des médias](#), Cyril Hanouna incarnant ainsi « l'anti-[Schneidermann](#) » :

« La mise en scène de l'entre-soi, l'effet de bande, l'empathie relationnelle (« Mes chéris », comme Cyril Hanouna appelle ses camarades de jeux ou les téléspectateurs), le rythme échevelé, la prime au direct, la promesse de coulisses et d'imprévus, la polémique obligatoire et le rire égalisateur transforment ce qui se donnait au départ comme le tribunal correctionnel de la télévision en temple des ressorts de la télévisualité d'aujourd'hui, poussée à ses limites par la concurrence du web et donc condamnée à créer sans cesse la vague même des (micro-)événements qui la portent »¹⁰¹.

Pour Jean-Maxence Granier, les conflits « apparaissent comme les formes achevées d'une émission qui prend acte de l'influence des réseaux sociaux [Facebook](#) et Twitter en les imitant par une concentration inflationniste des commentaires que les programmes suscitent et une attention à tous les échos du landerneau télévisuel, que l'on retrouve ailleurs en cent quarante signes. Rappelons que la petite lucarne, qu'on dit en perte de vitesse chez les plus jeunes, reste l'un des thèmes phares abordés par les réseaux sociaux et que la réussite de *Touche pas à mon poste* ! repose aussi sur une stratégie digitale bien comprise »¹⁰¹.

En [octobre 2012](#), lorsque l'émission vient d'effectuer son changement de chaîne et de fréquence, passant d'une diffusion hebdomadaire sur [France 4](#) à une diffusion quotidienne sur la nouvelle chaîne D8 dont elle est la première émission marquante, le journal [Libération](#), par la voix d'Isabelle Roberts et Raphaël Garrigos, critique davantage l'animateur Cyril Hanouna que l'émission en elle-même. Il lui est notamment reproché « d'alterner gloussements hystériques et chorégraphie sur [Les Sardines](#) de [Patrick Sébastien](#) »¹⁰². Pour le journal, « la bande autour n'est là que pour être vannée par Cyril Hanouna et manque de crédibilité ». Les journalistes critiquent le passage d'une fréquence hebdomadaire à une fréquence quotidienne par des discussions infinies de dix minutes sur une même émission pour combler le vide. Un an plus tard, les mêmes journalistes soulignent les très bonnes audiences de l'émission, mais trouvent toujours celle-ci comme étant « de la daube », trouvant que l'émission ressasse jour après jour les mêmes blagues et gags¹⁰³. En octobre 2012, au lancement de l'émission sur D8, un autre journal, [Le Figaro](#), par la voix d'Anthony Palou, critique autant l'émission que son animateur. Ce dernier est vu comme un clown, un pitre né et la bande est considérée comme de « vagues motifs ou spectateurs sans crédibilité »¹⁰⁴.

En [février 2016](#), le chroniqueur de [France Inter](#), [Bruno Donnet](#), dénonce « la normalisation de l'humiliation » dont l'émission se rendrait coupable selon lui, en évoquant tout particulièrement l'émission ayant eu lieu une semaine plus tôt, durant laquelle [Matthieu Delorme](#) avait subi une plaisanterie qu'il juge particulièrement humiliante¹⁰⁵. [Daniel Schneidermann](#) estime pour sa part que « ce spectacle se situe au carrefour incertain de deux codes », à savoir ceux des émissions de divertissement, dans lesquelles « chaque chroniqueur [...] joue un rôle, dans le but final (mais non exclusif) de divertir », et ceux de la [télé-réalité](#), dans laquelle « les candidats [...] investissent beaucoup de ce que le dispositif présente comme leur véritable personnalité, y compris sous ses aspects les plus dissimulés dans la télé

« traditionnelle » (perversité, masochisme, hypocrisie, jalousie, etc.) » : il estime que Cyril Hanouna « joue savamment de cette ambiguïté » entre les deux formats et que « oui, la chaîne de [Bolloré](#), en [France](#), aujourd'hui, réalise ses meilleures audiences sur des spectacles d'humiliation gratuite »¹⁰⁶. De son côté, le psychiatre et pédopsychiatre Stéphane Clerget considère qu'« on ne peut pas parler de normalisation de l'humiliation. C'est un spectacle, donc ce n'est pas la vie normale. Ce qui peut décevoir, c'est que ça rencontre un succès chez les jeunes. Mais ce type d'humour a toujours existé. [...] *Touche pas à mon poste !*, c'est un spectacle qui se fait avec l'équivalent de comédiens, adultes, rémunérés et qui jouent un personnage »¹⁰⁷.

Le [9 février 2016](#), le journal satirique [Charlie Hebdo](#) choisit en couverture de son numéro 1 229 un dessin de [Coco](#) représentant Cyril Hanouna caricaturé en [moustique](#) sirotant le contenu du crâne de jeunes téléspectateurs installés devant leurs écrans, avec comme texte explicatif : « Pire que Zika : [Hanouna](#) le virus qui rend con », faisant écho au [virus Zika](#)¹⁰⁸. De nombreux fans ainsi que [François Viot](#) (chroniqueur dans *Touche pas à mon poste !* et patron de [Télécâble Sat Hebdo](#)) se sont insurgés contre cette une, estimant que Cyril Hanouna « ne fait que du divertissement et ne mérite pas ce jugement », les caricatures de Charlie faisant toujours passer un message. Cyril Hanouna lui-même a voulu rester solidaire avec le journal qui a été victime d'[attentats meurtriers le 7 janvier 2015](#) ; il s'est déguisé en moustique et a offert des *Charlie Hebdo*aux passants.

Analyse sociologique

Pour Jean-Maxence Granier, la « mise en scène du collectif est un ressort essentiel qu'on voit pointer dans l'univers télévisuel comme c'est la règle désormais dans les fictions inspirées du modèle américain, qui disent toute la société à travers huit à dix personnages. (...) Cette galerie de portraits, d'antagonismes et d'affinités où chacun se conforme à son rôle est le véritable sujet de l'émission et comme la promesse d'une forme d'unité sociale perdue, où chacun a sa place autour de la table cathodique »¹⁰¹.

Le sociologue [François Jost](#) indique que « l'idée de bande est très forte, [Cyril Hanouna](#) a su recréer ce que [Laurent Ruquier](#) a fait avant lui, et dans cette bande on retrouve des « personnages », c'est-à-dire le bouc-émissaire, le dragueur, etc. En fait, ils ont des personnalités qu'on retrouve dans des [sitcoms](#) »¹⁰⁹.

Pour Marie Lhéault, sociologue des médias, l'émission est représentative de « la culture [adulcescente](#) », « qui est normalement une culture transitionnelle de la phase de l'[adolescence](#), qui est étirée aujourd'hui et qui touche toute une frange de jeunes adultes »¹¹⁰.

Les professeurs de [français langue étrangère](#) Nicolas Philippe et Diana Mayerly Díaz Benavides prennent [Cyril Hanouna](#) comme exemple de renouvellement continu du [langage familier](#), par le biais d'expressions idiomatiques nouvelles popularisées ou inventées par l'animateur, qui sont reprises massivement par ses fans¹¹¹. Certaines sont originaires d'[Afrique du Nord](#) et plus

précisément de Tunisie d'où est originaire l'animateur (*rassrah, darka, bsahtek, hmar, meskina, tanasse*, etc.)¹¹². Au sujet de l'émission, [Patrice Gélinet](#), membre du [CSA](#), « [se] demande dans quelle mesure Cyril Hanouna ne parle pas aujourd'hui, en employant un langage populaire, la langue de [Villon](#), il y a des siècles de ça, la langue de [Rabelais](#), la langue plus récemment de [Frédéric Dard](#). Il apporte beaucoup à la langue française »¹¹³.

Produits dérivés

Un jeu de société *Touche pas à mon poste spéciale années 1980 et 90* est disponible depuis le début de l'été 2014 et il est édité par [Lansay](#)¹¹⁴.

Récompenses

- [2015](#) : lauréat de la meilleure émission de divertissement (Cérémonie des Gold Prix de la TNT)¹¹⁵.

Versions étrangères

Le format de télévision entièrement créé en France a été exporté en six pays dans le monde dont la majorité d'origine francophone.

Pays	Nom de l'émission	Chaîne(s)
 Algérie	<i>J8</i> □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □	Echourouk TV
 Canada	<i>C'est juste de la TV</i>	ICI ARTV
 Italie	<i>Sbandati</i>	Rai 2
 Jordanie	<i>Hakina</i> حكينا	Ro'ya TV
 Liban	<i>Menna w Jerr</i> □ □ □ □ □ □ □ □	Murr TV
 Tunisie	<i>Omour Jeddia</i> □ □ □ □ □ □ □ □	El Hiwar El Tounsi

Bibliographie

- Jean-Maxence Granier, « Hanouna, un air du temps télévisuel », *Esprit*, février 2014, p. 132-136 ([lire en ligne](#) ^[archive], consulté le 23 avril 2015)

- Grégory Cormann, « L'info version Hanouna. La satire télévisée par le tout petit bout de l'écran », *Culture, le Magazine Culturel de l'Université de Liège*, 2016 ([lire en ligne](#) [archive](#)), consulté le 15 octobre 2016)
- René Chiche, *Cyril Hanouna : le bouffon qui devint roi*, L'Archipel, 2017, 240 p. ([ISBN 2809821070](#), [lire en ligne](#) [archive](#)).
- Gabriel Segré, « De Loana à Hanouna. L'art du scandale en direct », *La vie des idées*, 12 juillet 2017 ([ISSN 2105-3030](#), [lire en ligne](#) [archive](#)), consulté le 20 juillet 2017).

Notes et références
